



**Voies
Navigables de
France**

COMITE TECHNIQUE UNIQUE DE PROXIMITE

du 17 décembre 2021 (présentiel)

Présents : Isabelle TESTU (titulaire), Farida SIAD (titulaire), Pascal LESTIENNE (titulaire), Rudy PRIEM (titulaire), Camille DUMAS (suppléante)

Président de séance : B. DUFUMIER
Participants Direction : J. BLANQUIN, L. BLONDEAU

Pas de déclaration préalable.

1. Approbation du procès-verbal du 26 Novembre 2021

Les élus n'ont pas de remarques.
Vote **POUR** à l'unanimité

2. Consultation portant sur le plan de développement des compétences du siège 2022

Le document a été présenté par L. BLONDEAU qui nous a communiqué en premier lieu la méthodologie employée pour l'élaboration du plan de développement des compétences 2022 :

- Orientation des formations nationales,
- Identification des besoins de formation lors des entretiens carrières,
- Remontée de besoin collectif de formation identifié par une direction métier.

Elle a indiqué la mise en place de l'université des métiers qui va proposer des actions collectives ou des accompagnements selon les besoins.

Les orientations nationales n'ont pas été modifiées et visent le développement de la culture managériale.

Concernant le siège, un budget prévisionnel de 70 000€ a été validé au conseil d'administration. Les partenaires de VNF sont l'APEC et le CVRH. Le budget a été divisé en deux, la moitié étant réservée aux actions de formation collectives et l'autre moitié pour les formations individuelles.

Des formations sont obligatoires, notamment celles liées à la sécurité.

L. BLONDEAU nous a indiqué les demandes de formations qui reviennent régulièrement notamment celle sur les fondamentaux des marchés publics.

Elle a souligné une prépondérance d'actions transverses liées aux entretiens individuels et carrières et formation en lien avec le thème RH et les difficultés à maintenir les actions de formation collectives. Elle a indiqué qu'une expérimentation a été menée entre le siège, la DT NPDC et la DT BS afin de mutualiser les actions de formation notamment celles sur le thème « juridique » ce qui a permis d'optimiser le coût. Cette approche sera reconduite en 2022.

L. BLONDEAU a également souligné la désignation prochaine d'ambassadeurs sur le thème « teams » avec une valise pédagogique.

Les formations individuelles relevées dans les entretiens annuels ont concerné des accompagnements lors de changement de services, des évolutions de métier, des abonnements à des plates formes, etc.

Il a également été réalisé à la demande des salariés deux bilans de compétence, des inscriptions à des séminaires, ainsi que des demandes de CPF.

L. BLONDEAU a précisé que lorsque que le budget alloué pour l'enveloppe formations individuelles n'est pas entièrement utilisé, il peut servir pour l'enveloppe formations collectives.

L. BLONDEAU a insisté sur l'utilisation de la plate-forme CAMPUS afin de faire remonter des besoins de formation plus précis.

Les élus ont évoqué un gros manque de communication concernant la plate-forme CAMPUS, qui selon eux n'est pas assez mise en valeur. Ils ont notamment expliqué la difficulté à trouver les liens d'accès.

La direction a proposé de faire un lundi de l'information sur ce thème.

Les élus ont validé l'idée en rajoutant qu'il était nécessaire de faire plus qu'un lundi de l'information.

La direction a indiqué que grâce au portail agent et un paramétrage spécifique la plate-forme CAMPUS pourra y être intégré. On pourra mettre en place un système de notifications (centre d'intérêts) qui pourra donner des alertes. Un accompagnement ainsi qu'un élargissement de Talentsoft est également prévu. Chaque direction doit se faire le relai auprès de ses personnels mais chaque salarié reste acteur de ses formations. Talentsoft est un outil de manager, suivi de l'évaluation, demande de formation, ...

Les élus ont insisté sur le fait qu'il fallait faire un gros effort de pédagogie et surtout souligner à nouveau que le pôle formation existe toujours.

L. BLONDEAU fait ensuite un point d'étape concernant l'année 2021 et a indiqué que le budget a été consommé en totalité et même un peu dépassé (76 000 € sur un prévisionnel de 70 000 €).

Il y a eu une prépondérance de formation individuelle au niveau du siège. Il est compliqué de maintenir certaines sessions de formation collectives, faute de participants.

L. BLONDEAU a ensuite relevé les faits marquants de l'année 2021 :

- Ouverture du CAMPUS (47 demandes individuelles sont remontées via Campus : le thème concernant le développement personnel a été fortement demandé). Il est prévu une formation collective sur le thème au vu du grand nombre de demandes.
- Besoins collectifs remontés au niveau de la DJEF sur les fondamentaux des marchés.

- FAIRH (Fond d'Accompagnement Interministériel des RH) : 4 dossiers ont été remontés de la MAC concernant la réorganisation et le coaching. Une subvention de 44 176€ a été obtenue ;
- Mise à disposition du référentiel de compétence accessible à tous qui permettra de préparer les entretiens annuels.

Les élus ont demandé si les fonds sont débloqués rapidement ?

Les fonds sont injectés directement dans les budgets formations.

Il est porté au vote le plan de développement des compétences du siège 2022

Vote **POUR** à l'unanimité

3. Consultation portant sur la révision du règlement intérieur du CTUP siège

La Secrétaire Générale a rappelé que ce point faisait suite à une demande de la CFDT-VNF lors du précédent CTU sur les autorisations d'absences lors des réunions des CTU.

Les dispositions concernant les autorisations d'absence présentes dans le code des transports s'appliquent de droit mais il a été demandé de l'insérer dans le règlement intérieur.

La Secrétaire Générale a indiqué qu'il était normal d'avoir du temps accordé pour préparer les réunions et faire les comptes rendus.

Un article a été ajouté dans le règlement intérieur pour préciser ces 3 éléments : préparation, réunion, compte-rendu.

Les élus n'ont pas de remarque à apporter.

Il est passé au vote la révision du règlement intérieur du CTUP du siège.

Vote **POUR** à l'unanimité

4. Points divers

M. DUFUMIER a indiqué qu'il y avait une veille active concernant la pandémie actuelle avec le conseil de défense.

Les élus ont demandé s'il y avait des réorganisations de prévues ?

La Secrétaire Générale a indiqué qu'un ajustement était prévu à la DJEF qui portera sur la prise en charge au niveau national du péage marchandise. D'autres études sont en cours entre la DEV, la DJEF et les DT. Une information et une consultation sont prévues en janvier.

Elle a précisé qu'il n'y avait pas d'urgence car si ouverture de poste, on arrivera dans le cycle de printemps (publié en mars pour une prise de poste en septembre).

M. DUFUMIER a précisé qu'il n'était pas impossible qu'il y ait d'autres ajustements mais rien n'est encore décidé.

La Secrétaire Générale a indiqué qu'un gros travail à la DIEE était en cours au niveau de sa structure. Le CHSCTL est partie prenante du projet.

M. DUFUMIER a indiqué que le recrutement du directeur de la DJEF était en cours ainsi que l'arrivée de la Directrice de la communication adjointe. Des informations auront lieu.